



Communiqué de Presse du Président du Conseil communal et de la Municipalité de Renens

Renens, le 23 mars 2016

Elections communales du 28 février – recours déposé par le Président du Conseil communal et les membres de la Municipalité

L'ouverture d'une enquête pénale pour suspicion de captage de voix lors des élections communales du 28 février dernier a interpellé fortement le Président du Conseil communal et les membres de la Municipalité en place. La publication dans la presse de ces éléments ayant ouvert un nouveau délai de recours de 3 jours, ils ont décidé de déposer ce recours à la Préfecture dans une démarche commune.

La perspective d'un captage de voix attriste beaucoup les signataires. Il est en effet impensable de rester inactif face aux soupçons d'irrégularités qui ont pu être constatés par le Procureur. Il est ainsi demandé à l'autorité compétente de faire toute la lumière sur les résultats de ces élections par le biais d'un recomptage et de prendre les mesures qui s'imposent au terme de cette procédure. Ce recomptage permettra aux nouvelles autorités de siéger sereinement et légitimement.

Renseignements :

Pascal Golay, Président du Conseil communal – 079 202 65 21

Marianne Huguenin, Syndique - 079 424 38 42

Olivier Golaz, Conseiller municipal, Direction Sécurité publique-Informatique-Population - 079 398 76 77

Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81

Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale, Direction Culture-Jeunesse-Sport - 078 848 45 34

Jean-François Clément, Conseiller municipal, Direction Finances - 079 645 79 77

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63

Didier Divoirne, Conseiller municipal, Direction Sécurité sociale – 078 708 70 87